



POLITIQUE



Recensement électoral

Le boycott de 2018 aurait-il prodigué de précieux enseignements ?

Le recensement électoral qui prend fin dans la zone 1 aujourd'hui, connaît un fort engouement. Contrairement à 2018 où certains ont préféré rester à l'écart, cette année, tout le monde veut avoir une carte électorale. C'est plutôt positif pour la démocratie électorale. Mais, qu'est-ce qui a subitement fait changer ...

PAGE 3

INCLUSION FINANCIERE



Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Témoignages de Mlle Lalabia Gado Jacqueline

« J'ai obtenu un premier crédit de 300.000 F CFA qui m'a permis de monter mon atelier que j'ai baptisé Anaïs Coiffure »... affirme Mlle Lalabia. Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des produits FNFI", votre journal Togo ...

PAGE 2

ACTUALITE

SOFIA

Expertise France lance un nouveau fonds dédié à la société civile

Dans le cadre du dispositif de structuration de la société civile, Expertise France ...

PAGE 11

BRVM Awards

La 4eme édition lancée

La quatrième édition des BRVM Awards a été officiellement lancée mercredi 10 mai dernier à Lomé par le Premier ministre, Victoire Tomégah-Dogbé. L'initiative de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) et du Dépositaire central/Banque de règlement (DC/BR) se tient sous le thème : « Marchés des capitaux et résilience économique ». Pendant deux jours, les participants ...



PAGE 5



Coopération France - Togo

Faure Gnassingbé reçu amicalement à l'Élysée

Contrairement à ce que beaucoup espéraient, les relations entre le Togo et la France se portent très bien. Les dirigeants des deux pays sont plus que jamais en symbiose. Le chef de l'Etat togolais a été ...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Shop'in : coup de pouce au projet de construction du centre commercial à Lomé

Annoncé il y a deux ans, le projet de construction à Lomé du centre commercial Shop'in développé par le Groupe français Duval, va s'accélérer. La Banque ouest-africaine de développement (BOAD), réunie lundi 08 mai 2023 en conseil d'administration, a approuvé un décaissement de 5,137 milliards FCFA pour le financement des travaux. Dans le détail, il s'agira de construire à Bè-Massouhoin/GTA, un ensemble d'infrastructures comprenant un hypermarché alimentaire, des moyennes surfaces, des boutiques et galeries, des restaurants et des bureaux. Le tout pouvant accueillir jusqu'à 3.500 personnes parmi lesquelles 350 employés.

L'ambition partagée par les promoteurs et le gouvernement, est de doter le pays d'une plateforme commerciale de standing international, contribuant ainsi à faire du pays, un centre d'affaires de premier ordre, tel que prévu dans la feuille de route quinquennale.

Une fois lancée, la mise en œuvre du projet devrait durer 18 mois. Pour rappel, en février 2021, des travaux préliminaires de décapage et de terrassement ont été menés sur le site, situé à quelques mètres du nouveau quartier administratif.

Source : republiquetogolaise.com

FESMA 2

Victoire Tomégah-Dogbé au parfum du déroulement

Clap de fin de la deuxième édition du Festival la marmite (FESMA), tenue du 26 avril au 9 mai 2023 à Lomé. Le Premier ministre du Togo, Victoire Tomégah-Dogbé, a reçu en audience mardi 09 mai 2023 à la primature, une délégation du comité d'organisation du FESMA. Le comité a fait le point de cette deuxième édition à la cheffe du gouvernement et par la même occasion recueilli ses conseils pour les prochaines éditions.



PAGE 11

	SOMMAIRE	<p>BRVM Awards Victoire Tomégah-Dogbé a lancé la 4ème édition</p>  <p>P5</p>	<p>Covid-19 Transition mondiale vers une gestion à long terme de la maladie !</p>  <p>P 10</p>	<p>SOFIA Expertise France lance un nouveau fonds dédié à la société civile</p>  <p>P 11</p>
---	----------	--	---	---

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Témoignages de Mlle Lalabia Gado Jacqueline

« j'ai obtenu un premier crédit de 300.000 F CFA qui m'a permis de monter mon atelier que j'ai baptisé Anaïs Coiffure »

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des produits FNFI", votre journal Togo Matin vous conduit dans la Région de la Kara, 420 km au nord de Lomé, pour partager les expériences de Mlle Lalabia Gado Jacqueline, promotrice de Anaïs coiffure, bénéficiaire du produit "Accès des Jeunes aux Services Financiers (AJSEF) du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI).

Le Produit AJSEF vise les jeunes diplômés sans emplois, les jeunes artisans avec à la clé un appui financier devant permettre à ces derniers de démarrer ou de consolider une activité génératrice de revenus. Depuis la mise en œuvre du Produit AJSEF sur le terrain, des milliers de jeunes de toutes les régions ont eu accès à ce produit qui a induit de nombreux changements dans leur quotidien. Au nombre de ces bénéficiaires, Lalabia Gado Jacqueline, 30 ans résidant à Kara dans la préfecture de la Kozah.

" J'ai 30 ans et je suis coiffeuse de formation. Après l'obtention de mon certificat il ya quelques années, j'éprouvais d'énormes difficultés à m'acheter des kits d'outillage pour démarrer mes activités. Cela constituait des soucis pour moi. J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt la cérémonie de lancement du Produit Accès des Jeunes aux Services Financiers (AJSEF). Quelques semaines plus tard,

une équipe du FNFI est venu dans la région de la Kara pour animer des émissions de sensibilisation sur les radios locales. Les émissions étant interactives, j'ai appelé et j'ai posé plusieurs questions qui m'ont permis de mieux cerner les contours de ce produit. Certaines de mes amies de bonne foi du quartier et moi nous sommes constituées en groupe solidaire et nous nous sommes rendus auprès de PROMOFINANCE Kara pour nous faire enregistrer. Nous avons suivi tout le processus." Un processus de formation en création de micro entreprise et gestion de crédit indispensable avant tout déblocage de crédit, la formation étant assurée par des Prestataires de Services Techniques. La formation est indispensable afin de doper les capacités des bénéficiaires à mieux rentabiliser leurs activités.

" Après la formation qui je l'avoue était très intéressante, j'ai obtenu un premier crédit de 300.000 F CFA qui m'a



Mlle Lalabia Gado Jacqueline

permis de louer un petit local, d'acheter des kits de coiffure et de pouvoir monter mon atelier que j'ai baptisé Anaïs Coiffure. Je dois avouer que je me suis installé dans un nouveau quartier ici à Kara et j'ai la chance de posséder l'un des rares ateliers de coiffure dans ma zone. Ce qui fait que j'ai assez de clientes et je parviens à dégager un bon chiffre d'affaire."

Un an plus tard, Jacqueline a soldé le premier crédit qu'elle a reçu et sollicite un second crédit sensé lui permettre

de diversifier ses activités. Mais elle n'ignore pas que le second crédit également de 300.000 FCFA est également remboursable sur une période de 12 mois.

" J'ai pu mesurer une fois que j'ai soldé le premier crédit combien le crédit AJSEF m'a permis de prendre mon destin en main et de gagner le pari de mon devenir. Parce que j'ai réussi à rentabiliser le premier crédit que j'ai reçu, j'ai fait la demande pour obtenir le second crédit également de 300.000FCFA. Ce crédit m'a permis d'ajouter

à mon activité de coiffure, des activités secondaires telles que la manucure et la pédicure. Comme vous le savez, ce genre d'activités marchent de père. Quelqu'un qui veut se faire belle de la tête veut également avoir des mains et des pieds bien jolis. C'est profitable pour moi d'avoir su allier ses trois composantes."

L'expérience de Jacqueline est passionnante et recoupe celles de plusieurs autres jeunes à travers le pays qui ont eux aussi rejoint la dynamique de l'inclusion financière.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web:
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba
Edodji Nadia
Attipoe Edem Kodjo
Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla
Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 97 10 01 00 / 90 03 46 92

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Coopération bilatérale Faure Gnassingbé reçu amicalement à l'Élysée par Macron

Contrairement à ce que beaucoup espéraient, les relations entre le Togo et la France se portent très bien. Les dirigeants des deux pays sont plus que jamais en symbiose. Le chef de l'État togolais a été reçu par Emmanuel Macron dans une ambiance conviviale.

C'est amicalement, avec honneur et humilité, en tenant lui-même le parapluie, que le président français Emmanuel Macron a accueilli son homologue sur le perron de l'Élysée et l'a conduit vers l'entrée du palais présidentiel. Faure Gnassingbé a ensuite eu un entretien avec le président de la République française.

La coopération bilatérale et les questions régionales et internationales relatives à la paix et à la sécurité ont fait l'objet des échanges entre les deux dirigeants. Lors de son séjour, le président de la République a accordé une audience à Elin Arnadottir, directrice du Centre de développement de l'OCDE.



Faure Gnassingbé (à droite)

La coopération entre le Togo et l'OCDE porte sur la formulation des politiques

de et des développement et l'évaluation programmes

gouvernementaux.

Edem Dadzie

Recensement électoral Le boycott de 2018 aurait-il prodigué de précieux enseignements ?

Le recensement électoral qui prend fin dans la zone 1 aujourd'hui, connaît un fort engouement. Contrairement à 2018 où certains ont préféré rester à l'écart, cette année, tout le monde veut avoir une carte électorale. C'est plutôt positif pour la démocratie électorale. Mais, qu'est-ce qui a subitement fait changer d'avis les adeptes du boycott ? Sans doute que les conséquences ont mieux servi que les conseils.

comme l'Alliance nationale pour le changement (ANC) appelaient déjà leurs militants et sympathisants à aller se faire recenser au moment venu. Ces derniers jours, les membres de la Dynamique pour la majorité du peuple (DMP) ont sillonné les lieux publics dont les marchés, pour appeler les populations à aller se faire recenser. Quel revirement de situation ? Ces anciens membres de la Dynamique monseigneur Kpodzro (DMK) n'ont plus

discussions, ni le boycott des élections. Le Nouvel engagement togolais (Net) de Gerry Taama, et le Parti démocratique panafricain (PDP) d'Innocent Kagbara sont les porte-flambeaux de ce courant.

Tous les deux ont fait des publications sur les réseaux sociaux au moyen de visuels, et sur les médias traditionnels pour remobiliser les électeurs. Ils sont aussi allés sur le terrain pour vérifier la bonne marche

mène la Ceni depuis plusieurs jours sur les médias, sur la base de spots et communiqués en différentes langues de notre pays. Se rendant d'ailleurs compte que la mobilisation est forte, la Ceni a décidé de proroger le recensement de quelques jours dans la zone 1.

Lorsqu'on analyse cet engouement, on se rend compte que les Togolais en général et les militants et dirigeants des partis politiques ayant prôné le boycott en particulier, ont vraiment tiré beaucoup de leçons des erreurs passées. Personne n'a plus voulu laisser le train partir sans lui. Il est vrai que certains s'activent dans les centres de recensement pour d'autres objectifs. En 2020, pour aider les populations les plus vulnérables à faire face aux répercussions économiques et sociales de la Covid-19, le gouvernement avait décidé de leur octroyer une aide financière appelée « Novissi ».

Ceux qui avaient refusé de se faire recenser en 2018 alors qu'ils pouvaient en bénéficier n'ont eu leurs yeux que pour pleurer. A l'époque il fallait se servir de sa carte d'électeur. Alors, en prélude à d'éventuels transferts monétaires ou d'autres avantages, beaucoup de nos compatriotes se bousculent pour obtenir la carte d'électeur. Quoi qu'il en soit, la mobilisation est forte...

La rédaction



Une file d'attente pour l'obtention de la carte d'électeur

La plupart des partis politiques de l'opposition, en dehors du Mouvement patriotique pour la démocratie et le développement (MPDD) d'Agbéyomé Kodjo, et du Parti national panafricain (PNP) de Tchikpi Atchadam, sont engagés dans le processus devant conduire aux élections régionales et législatives de 2023. L'on enregistre par moments

des voix discordantes, même de la part de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). Toutefois, la grande partie de la classe politique togolaise veut participer à ces élections. Quelques semaines avant le démarrage du recensement électoral, certains partis politiques

voulu se faire conter les événements. Tant mieux! Au niveau des partis membres de l'opposition parlementaire, l'on a intensifié la communication envers les Togolais afin qu'ils aillent se faire recenser. D'ailleurs, ce sont des partis se réclamant en grande partie du centrisme, et qui ne prônent ni la politique de la chaise vide lors des

des opérations. Pour ces partis, la participation à ces élections ne souffre d'aucune ambiguïté. Le parti au pouvoir, Union pour la République (Unir), a aussi entamé une campagne de communication envers les militants afin qu'ils aillent massivement se faire recenser. Il ne faudrait pas passer sous silence la campagne de communication que

ETUDE DE

Me André T. SAMA BOTCHO

Huissier de Justice
Actes Judiciaires et Extrajudiciaires
Administrateur des Biens
Vente - Recouvrement de Créances
Gérance d'Immeubles

2° ORIGINAL

PROCES - VERBAL DE RECHERCHES INFRUCTUEUSES

L'an deux mil vingt-trois
Et le Mercredi Douze (12) Avril

A la requête de la Société Lomé Container Terminal (L C T) S.A Bd du Mono, rond-point foyer des Marins, Zone Portuaire 09 BP 9103 Lomé-TOGO, Tél : (228) 22 53 70 00, représentée par son Directeur Général, lequel fait élection de domicile en ladite ville ;

Lequel requiert notre Ministère aux fins de délaissier une signification d'une lettre à Monsieur DARA Senyo Komi qui ne s'est plus présenté à son poste au service depuis plusieurs mois ;

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Nous, André T. SAMA BOTCHO, Huissier de Justice près le Cour d'Appel de TOGO et le Tribunal de Grande Instance de Lomé y demeurant Av. des Évals, 1^{er} Van à droite après le Feu Tricolore de Djiéjilé, Immeuble KOUNOUBIE, 1^{er} Etage
Soussigné

Avons dressé le procès-verbal de la signification de la lettre N/Réf.: 101/LCT/AYE/MBR/RBA/2023, signée par le Directeur Général Monsieur Rachid BAHO;

Qu'après avoir préparé l'acte de signification de la lettre N/Réf.: 101/LCT/AYE/MBR/RBA/2023, nous avons tenté plusieurs fois de contacter Monsieur DARA Senyo Komi, Opérateur RTG, ce vendredi sept (07) avril 2023 aux environs de onze (11) heures sur ses numéros : 99 99 54 28/ 90 38 86 38 qui étaient tous les deux inaccessibles ;

Que trente (30) minutes plus tard, nous avons tenté à plusieurs reprises de le joindre par le biais de sa personne à prévenir en cas de nécessité, Monsieur MODJINOU Ignace sur le numéro 90 94 24 07 sans suite favorable, parce que malgré la sonnerie du téléphone, l'interlocuteur ne décrochait pas ;

Que ce jour, mercredi douze (12) avril 2023 à 17h 30 minutes, nous avons encore tenté de joindre Monsieur DARA par le biais du Sieur MODJINOU Ignace ;

Que ce dernier, pour toute réponse, nous a déclaré qu'il est l'ami du requis et que ce dernier l'avait sollicité pour l'obtention d'un stage à CICA TOYOTA et que c'est là qu'ils se sont connus ;


Qu'il a continué en disant que le Sieur DARA serait en voyage et qu'il serait actuellement hors du pays ;

Qu'il a également affirmé que même certains membres du personnel de la LCT sont au courant de ce voyage ;

Que toutes nos différentes démarches entreprises pour retrouver Monsieur DARA Senyo Komi, afin de lui signifier la lettre N/Réf. : 101/LCT/AYE/MBR/RBA/2023 de la Société Lomé Container Terminal (L C T) S.A sont donc restées vaines ;

Et de tout ce qui précède, nous Huissier susdit et soussigné, avons dressé le présent procès-verbal de recherches infructueuses pour servir et valoir ce que de droit ;

Coût du présent exploit 40.000 F CFA



LCT Lomé Container Terminal S.A.

NIF : 1000160866
NDCM/ : Lomé 2008 B 2184
0909103 Lomé - TOGO
Tél: (+228) 22 53 70 00
(+228) 22 53 70 25

Lomé, le 8 mai 2023

Monsieur DARA Komi Senyo
Opérateur RTG
Matricule 0477
Tél. 99995428/90388638

N/Ref.: 136 /LCT/AYE/KAK/RBA/2023
Objet : Objet : Mise en demeure de reprendre votre poste

Monsieur,

Il nous a été donné de constater que depuis le 19 décembre 2022, vous ne vous présentez plus à votre poste de travail et ce, sans aucun justificatif.

Nos tentatives pour vous joindre tant sur vos numéros connus de la société que par le biais de Monsieur MODJINOU Ignace, Tel 90942407, personne à prévenir en cas de nécessité sont restées vaines.

Par le présent, nous venons vous mettre en demeure de reprendre votre poste impérativement le mercredi 17 mai 2023 à 06h00 ou de nous faire parvenir dans les quarante-huit (48) heures à compter de la réception de la présente, les éléments justifiant cette absence prolongée.

Au cas où vous ne conformez pas à l'une de ces injonctions, une décision sera prise à votre encontre.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Directeur Général,

Rachid BAHO
Chief Executive Officer
ZONE PORTUAIRE, BD DU MONO
TOGO, TEL: +228 22 53 70 00
RACHID BAHO

LCT Lomé Container Terminal S.A.

NIF : 1000160866
NDCM/ : Lomé 2008 B 2184
0909103 Lomé - TOGO
Tél: (+228) 22 53 70 00
(+228) 22 53 70 25

Lomé, le 5 avril 2023

Monsieur DARA Komi Senyo
Opérateur RTG
Matricule 0477
Tél. 99995428/90388638

N/Ref.: 101 /LCT/AYE/MBR/RBA/2023
Objet : Objet : Mise en demeure de reprendre votre poste

Monsieur,

Il nous a été donné de constater que depuis le 19 décembre 2022, vous ne vous présentez plus à votre poste de travail et ce, sans aucun justificatif.

Nos tentatives pour vous joindre tant sur vos numéros connus de la société que par le biais de Monsieur MODJINOU Ignace, Tel 90942407, personne à prévenir en cas de nécessité sont restées vaines.

Par le présent, nous venons vous mettre en demeure de reprendre votre poste impérativement le mercredi 12 avril 2023 à 06h00 ou de nous faire parvenir dans les quarante-huit (48) heures à compter de la réception de la présente, les éléments justifiant cette absence prolongée.

Au cas où vous ne conformez pas à l'une de ces injonctions, une décision sera prise à votre encontre.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Directeur Général,

Rachid BAHO
Chief Executive Officer
ZONE PORTUAIRE, BD DU MONO
TOGO, TEL: +228 22 53 70 00
RACHID BAHO

BRVM Awards

Victoire Tomégah-Dogbé a lancé la 4ème édition

La quatrième édition des BRVM Awards a été officiellement lancée mercredi 10 mai dernier à Lomé par le Premier ministre, Victoire Tomégah-Dogbé. L'initiative de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) et du Dépositaire central/Banque de règlement (DC/BR) se tient sous le thème : « Marchés des capitaux et résilience économique ».

Pendant deux jours, les participants ont réfléchi sur le développement des marchés financiers et les défis liés à l'intégration. « Les marchés de capitaux se retrouvent, en effet, depuis la crise financière internationale de 2008 jusqu'à la guerre russo-ukrainienne de 2022, en passant par la crise de la zone euro et la crise sanitaire, soit depuis plus de 15 ans, dans un étau de politiques monétaires, tantôt accommodantes, tantôt restrictives, de politiques budgétaires expansives des Etats, et de frilosité des investisseurs institutionnels et particuliers », a souligné le directeur général de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM),



Photo de famille des officiels

Edoh Kossi Amenounvé. Ces Awards permettent de récompenser les acteurs du marché financier régional qui se sont distingués au cours de l'année. L'occasion a permis à la cheffe du gouvernement de rappeler les prouesses réalisées par l'institution sous régionale et a invité les acteurs à unir leurs forces pour son rayonnement.

« En effet nous sommes, aujourd'hui, confrontés à une raréfaction

des grosses bourses financières qui a, bien évidemment, un impact sur la quête de nos ambitions de développement durable. Nous sommes plus convaincus que nous pourrions surmonter ces défis. Nous devons, pour cela, croire en notre capacité d'innovation et de résilience. Une résilience que nous avons toujours su démonter face aux divers chocs. Notre capacité d'innovation doit nous permettre d'augmenter les ressources disponibles

pour répondre aux besoins changeants, rendre notre marché beaucoup plus accessible, voire le démystifier au service d'une économie réelle, en prenant en compte les forces et les atouts des secteurs comme l'agriculture, l'économie, l'industrie, etc. Je pense particulièrement aux petites et moyennes entreprises qui représentent près de 80% du tissu économique de nos pays », a relevé le Premier ministre.

Cette année, huit catégories sont récompensées au cours de cette compétition, notamment, les prix du media financier de l'année, de la BTCC de l'année, de la Société de gestion d'OPC de l'année, de la Société de gestion et d'intermédiation de l'année, de l'opération de l'année sur le marché des actions de l'année, de l'opération de l'année sur le marché obligataire de l'année, du Deal de l'année et de la Société cotée de l'année.

La rédaction

Coopération

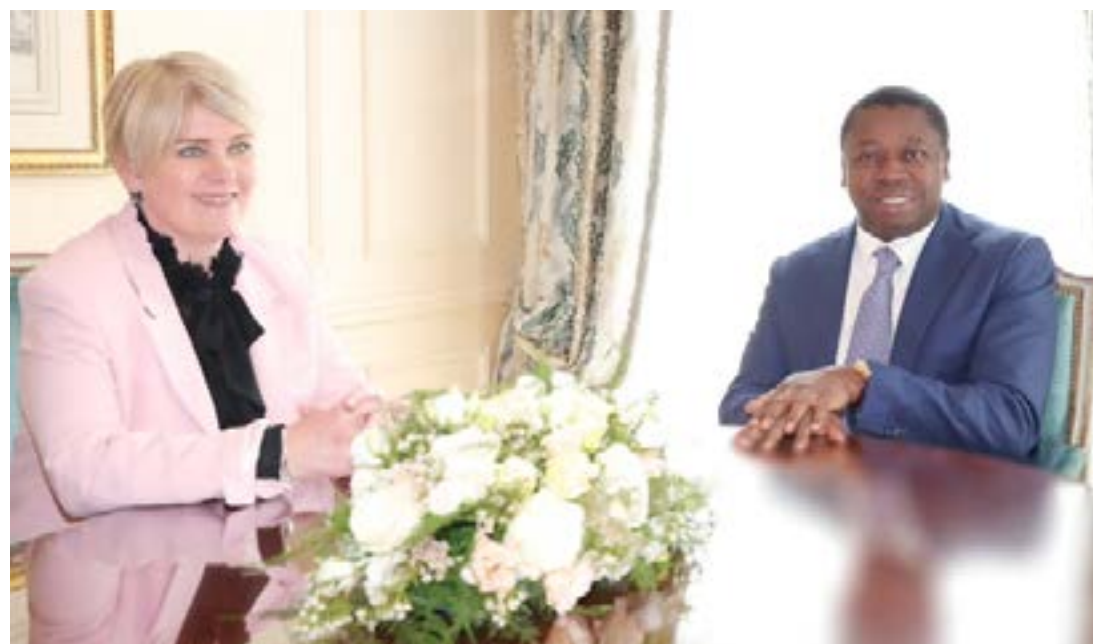
L'OCDE se rapproche davantage du Togo pour promouvoir le développement

Au cours de son déplacement à Paris, le chef de l'Etat Faure Gnassingbé a échangé, mercredi 10 mai 2023, avec la directrice du Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Au menu des échanges, le renforcement des relations entre l'institution et le Togo.

La rencontre a permis à la directrice de l'OCDE de faire le point du partenariat entre son institution et le Togo. Ragnheiður Elín Árnadóttir est revenue sur l'examen des politiques de développement et l'évaluation des programmes gouvernementaux.

« L'objectif de cette rencontre avec le président de la République était de discuter des mécanismes

pour renforcer la bonne collaboration du Centre de développement avec le gouvernement togolais, en vue de promouvoir le développement au Togo. Sous le leadership du chef de l'Etat, nous avons beaucoup travaillé avec le pays. L'examen des politiques de transformation économique est l'exemple le plus récent. Le Togo est un membre très apprécié du Centre de



Faure Gnassingbé et Ragnheiður Elín Árnadóttir

développement ». Membre du comité directeur du centre de développement l'OCDE depuis 2019, le Togo bénéficie des solutions innovantes pour promouvoir une croissance durable et améliorer le bien-être économique et social. Pour rappel, une délégation de l'OCDE a visité la

Plateforme industrielle d'Adetikopé (PIA) le 30 janvier dernier. La visite qui s'inscrivait dans le cadre d'une mission de l'organisation à Lomé a permis de faire le point sur le processus de revue des politiques de transformation économique au Togo. La délégation composée entre autres de Mme Annalissa

Primi, chef de la division de la transformation économique, Manuel Toselli et Abdul Fofana a été reçue par l'administrateur général de la PIA, commandant Idiola Sandah. Elle a pu échanger avec les acteurs du site pour mieux cerner le projet et découvrir les opportunités d'affaires qu'offre la Plateforme.

Félix T.

Éducation

De la formation à l'emploi, les conditions propices mises en place par le gouvernement

Si la jeunesse est l'avenir d'une nation, celui de la jeunesse se définit par une éducation de qualité. Cette éducation conduit vers l'emploi. Cependant, la corruption fait partie des maux dont souffre le domaine de l'emploi. Conscient de ces réalités, l'exécutif togolais s'est assigné la mission d'améliorer le système éducatif, d'offrir de bonnes conditions de travail et de lutter contre la corruption.



Pour une éducation de qualité

Ouvrir les écoles, c'est lutter contre la pauvreté. L'enjeu à la fois social et économique est très grand, suffisant pour motiver les dirigeants à se surpasser. Le Togo s'en sort plutôt bien dans la sous-région, avec une scolarisation quasi universelle ainsi qu'une augmentation du nombre de filles scolarisées en moyenne chaque année. Il n'en serait rien si le pays n'optait pas pour la construction et l'équipement des infrastructures d'accueil.

A l'horizon 2025, l'ambition est de mettre en place et équiper au moins 30 000 salles de classe. Il y a quelques mois, un projet a été lancé pour y parvenir. A la suite de celui-ci, les autorités ont activé un programme inclus dans cette initiative destinée à accroître les capacités d'accueil des établissements scolaires sur l'étendue du territoire.

Le ministère des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'Artisanat a doté les écoles et établissements publics du pays de ces mobiliers scolaires. Pour l'année scolaire 2020-2021, plus de 20 000 tables-bancs ont

été mises à la disposition des apprenants pour lutter contre l'insuffisance de places. Ces tables-bancs ont renforcé les capacités d'accueil des centres qui gèrent mieux le double flux décrété pour empêcher la Covid-19 de se propager en milieu scolaire.

Le monde éducatif est davantage facile d'accès grâce aux initiatives mises en œuvre comme la construction de 705 salles de classe au titre de l'année 2020-2021, le recrutement de 2400 nouveaux enseignants et conseillers d'orientation en septembre 2021, l'opérationnalisation de la contractualisation entre l'État et le secteur privé, les Projets d'appui à la réforme des collèges (Parec 2) et d'amélioration de la qualité et de l'équité de l'éducation de base (Paqqeb). Il est prévu dans le cadre du projet « augmentation des capacités d'accueil scolaire », la construction et la réhabilitation de 130 salles de classe, 19 bureaux et 19 magasins.

Outre la gratuité de l'école préscolaire et primaire depuis

2008, les frais de scolarité dans les collèges et lycées d'enseignement public ont été supprimés pour l'année académique en cours. Il y a également l'inscription aux examens nationaux qui est exemptée de frais. Par-dessus tout, on ne peut passer sous silence School Assur (près de 2 800 000 prises en charge effectuées de 2017 à janvier 2022) et les cantines scolaires (plus de 90 000 écoliers touchés en moyenne chaque année), deux

pays où l'Etat s'efface davantage au profit du marché, les micro-entreprises ont le vent en poupe. Favorisés par des réformes qui rajeunissent l'environnement des affaires, les Togolais développent des activités qui les mettent à l'abri du besoin.

En 2021, la formation des jeunes en entrepreneuriat ainsi que l'allocation des microcrédits (prêts de faible montant à des entrepreneurs ou artisans qui ne peuvent pas accéder aux prêts bancaires classiques) ont permis à la cible de mettre en place 11 248 micro-entreprises, contre 9 400 une année plus tôt. A leur tour, les micro-entreprises créées tout au long de l'année écoulée ont favorisé la création de plus de 26 000 emplois pour les jeunes. Ces emplois ont renforcé leurs moyens de subsistance, amélioré leur revenu mensuel, augmenté leur pouvoir d'achat et par conséquent leurs capacités à prendre soin deux-mêmes et de leur famille.

Il est le meilleur emploi dorénavant. Pour le promouvoir, un montant de plus de 180 milliards de francs CFA a été dépensé ces dernières années par les autorités togolaises. En 2012, les frais de création d'entreprise étaient de 262 000 francs CFA. Aujourd'hui, ils ne sont que de 30 000 francs, soit une baisse de 90%, sans oublier les autres mesures incitatives en vigueur (suppression des frais de publication d'annonce légale, dématérialisation des procédures d'enregistrement, suppression des droits d'enregistrement et de timbres, etc.). Ces différentes formes d'appuis éloignent les jeunes

programmes à fort succès dans les 05 régions du Togo.

Essor des micro-entreprises et emplois au Togo

Une micro-entreprise, encore appelée Très petite entreprise (TPE), est une entreprise de faible taille, employant très peu



de salariés et qui a un chiffre d'affaires annuel limité. Les micro-entrepreneurs sont des acteurs indispensables pour l'économie nationale. Au Togo,

du vice et de l'inactivité socioprofessionnelle.

Le Centre de formalités des entreprises (CFE) a enregistré



Haplucia pour faire front à la corruption

13 777 nouvelles sociétés en 2021, ce qui équivaut à une hausse de 9% si on compare ce chiffre à celui de 2020 qui est de 12 592. Sur les 13 777 entreprises, 11 665 sont portées par des Togolais contre 9 701 en 2020, soit une augmentation de 20% à ce niveau. Et sur ces 11 665 entreprises créées par des nationaux, 3 721 ont été l'œuvre des femmes, contre 3 426 en 2020. L'entrepreneuriat nourrit son homme au Togo.

Le Togo résiste à la corruption... faire davantage
Le Togo demeure un bon élève

en matière de lutte contre la corruption. Il a gagné 06 places dans un rapport de l'ONG Transparency International sur la perception de la corruption dans le monde, publié en janvier 2022. Cette avancée n'est autre que le fruit des actions menées par l'État à travers ses institutions pour une lutte plus adaptée.

La principale arme de lutte du gouvernement contre la corruption est la Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (Haplucia), créée en 2015. Les dernières sorties de

l'institution, surtout en 2021, ont été on ne peut plus visibles. Une stratégie nationale de lutte contre la corruption et les infractions assimilées devrait voir le jour en mars 2022. En mai 2021, le gouvernement a donné carte blanche pour sa mise en place sur une durée de 18 mois. Ce plan, établi, facilitera l'obtention de plus de résultats indispensables. Ainsi, du dernier trimestre de l'année 2020 jusqu'en 2021, la Haplucia a mené des rencontres qui ont servi à l'avancement de ce plan stratégique comme l'installation du comité de pilotage du plan,

l'enrichissement du document.

Non moins efficaces, des journées de sensibilisation sont toujours organisées par l'institution pour une bonne compréhension des risques liés à la corruption. Démarrée depuis 2018, la campagne nationale de sensibilisation contre la corruption et les infractions assimilées a réussi à toucher près de 5 000 personnes. Créé en décembre 2012, l'Office togolais des recettes (OTR) intervient également pour éviter le non-paiement des impôts et taxes, les pratiques d'incivisme fiscal, le blanchiment d'argent et le vol de deniers publics.

Dans la même lancée, pour une transparence dans l'exercice des fonctions publiques, la déclaration des biens et avoirs des hautes personnalités, hauts fonctionnaires et agents publics est désormais effective au Togo. En fin janvier 2022, le médiateur de la République, Awa Nana Daboya, a déclaré ses biens et avoirs devant la Cour constitutionnelle, en présence d'assesseurs, de greffiers et d'huissiers de justice. L'objectif de cette démarche est de promouvoir la transparence dans l'exercice des fonctions et charges publiques et surtout, prévenir l'enrichissement illicite.

Attipoe Edem Kodjo



Un choix contre la corruption

Blagues

Il y a Un gars qui n'a pas Manger depuis trois jours. Il va aux toilettes pour chier, Dès qu'il pousse, une voix lui dit dans son ventre: "votre caca est insuffisant pour effectuer cette opération, veuillez recharger votre ventre". Merci

Un soulard tombe du haut d'un étage et les gens viennent lui demander ce qui s'est passé ? Il répond :
- moi aussi je viens d'arriver, je ne sais pas encore

Photo du jour

Cette photo en dit long sur l'effort du père, mais l'enfant ne voit que l'amour de sa mère



Commérages

Mon coq a accouplé la poule du voisin et quand j'ai demandé à prendre la poule avec les œufs pour s'occuper d'eux parce que je vois que c'est ma responsabilité, mon Voisin a donné un refus catégorique. Maintenant, mon fils a enceinte sa fille aînée et il me dit que c'est ma responsabilité, donc de venir prendre la fille. Je me vois dans l'embarras

Deux élèves de CP1 admis en classe de CP2 se trouvent l'année suivante avec un nouveau maître. Surpris l'un demande à l'autre : << mais où est notre maître ? >> l'autre répond << il a redoublé le CP1 je l'ai vu là-bas ce matin >> son camarade ouvre grandement la bouche et dit << moi je croyais que le maître était plus fort et intelligent que nous

Blague

Dans une conférence, un docteur s'exprime en ces termes: LES MEILLEURS MOMENTS DE MA VIE JE LES AI PASSÉS AVEC LA FEMME D'UN AUTRE HOMME! Toute la salle fut remplie de murmures et d'indignations.

Après quelques minutes, il dit: LA FEMME LA C'EST MA MERE!

La salle fut prise d'un torrent d'applaudissements de soulagements. Une fois à la maison, un mari, en véritable imitateur dit à sa femme: les meilleurs moments de ma vie, je les ai passés avec la femme d'un autre homme.

Il est actuellement à l'hôpital de lamordé pour multi_fractures dues aux coups de pilons parce qu'il a oublié la suite du discours!

Méditation du jour

Sommes-nous aveugles et hypocrites pour oublier que l'essence même de ce que nous sommes tous est bestiale ? Manger, dormir, se reproduire... Et tuer pour survivre, s'il le faut. L'aurait-on oublié ? La société nous a appris à cacher cet aspect primaire sous des couches de vernis, mais au fond, tout au fond, nous sommes encore ces mêmes bêtes, comme toutes celles qui arpentent cette foutue planète, peut-être que ce qui nous différencie d'elles, c'est notre capacité à nous fabriquer ces vernis.

**Maxime Chattam ,
Maléfices**

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

BIBLIOTHEQUES

BIBLIOTHEQUE NATIONAL: Quartier Admi Tel: 22 21 04 10

CENTRE CULTUREL LOYOLA Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77

INSTITU FRANÇAIS DE LOME: Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

LIBRAIRIE

GRAIN DE PENSEE: 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43

LIBRAIRIE BON PASTEUR: Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66

LIBRAIRIE BONNE SEMENCE: Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août

LIBRAIRIE STAR: Quartier Bénéglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83

ESPACES CULTURELS

CENTRE BRIN DE CHOCOLAT: Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86

CENTRE CULTUREL: DENYIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16

CENTRE CULTUREL: LOYOLA; Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédzranawoé Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédzranawoé Tel: 22 42 12 07

MANNEQUINAT & HÔTESSE

ALLURE MODE AGENCE; Tel: 99 22 04 62

CHALLENGE AGENCE; Tel: 92 27 91 66

SALLE DE CINEMA

HARMONIE SIGNATURE: Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55

CANAL OLYMPIA: Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52

CINEMA GREENFIELD: Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'événement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54

Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE: (Atikoumé; juste à côté de l'UTB

RAMCO: (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHÉ: (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR: (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE: (Juste en face du Super Marché RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA: (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

COURS DE CAPOEIRA : Salle GYM TONIC.

Tél : 90 79 79 90

COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»;

Qtier : Foréver; Tél : 90 17 03 30

COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ;

Tél 90 30 38 75

CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ;

Tél : 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)

Tél : 22 40 04 99

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51

EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)

FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage)

Tél: 22 21 24 96

TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20

TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11

TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTÉ GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77

CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37

CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77

CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01

CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona)

Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver; Tél : 90 17 03 30

HÔTEL BALKAN (Qtier Hédzranawé); Tél : 22 61 30 63

LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»

Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72

GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss);

Tél : 90 04 76 60

GYM FIL «O» PARC (Agoè Nyivé); Tél : 22 35 18 28

GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél : 22 71 49 70

ORIGINAL

NOTIFICATION ET REMISE DE LETTRE DE CLOTURE DE COMPTE

L'an deux mil Vingt-trois (2023)

Et le Lundi huit (08) Mai à 11 heures 05 minutes

A la requête de la **CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO SA**, Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au Capital Social de **DOUZE MILLIARDS CINQ CENT MILLIONS DE FRANCS (CFA.12.500.000.000)**, Société de Droit Togolais, enregistrée en 2013 au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du TOGO (RCCM) sous le numéro TOGO-LOME 2013 B 712, ayant son siège social à Lomé, Boulevard du 13 Janvier BP. 4032 Lomé-Togo Tél. (00228)22-20-82-82 / 22-20-84-85 / www.coris-bank.com agissant, poursuites et diligences de son Directeur Général **Monsieur Alassane KABORE**, demeurant et domicilié audit siège ;

Assistée de **Maitre Foli Jean DOSSEY**, Avocat à la Cour, demeurant et domicilié à Lomé, 14 Rue des Sabliers, B.P. 472-Tél : (00228) 22-20-60-01/Fax: (00228) 22-20-60-02 Lomé-Togo, en l'Etude de qui domicile est élu pour les présentes et leurs suites ;

Nous, Denis Anghy KPOKPO, Juge de Paix au Tribunal de Première Instance de Lomé, domicilié en cette ville quartier Dégou en face de l'Institut Africain de Développement Scientifique et Social (IASDS) S.P. 81322 Tél: 22 25 18 81 LOMÉ - TOGO

Signifié et en tête des présentes, laissé à :

La SOCIETE HDW TOGO SARL, société de droit Togolais au capital social de 1.000.000 FCFA, sise à Lomé, quartier Tokoin-Hopital, rue Logomé, 16 BP 440 Lomé-TOGO, Tel (228) 22 37 45 47/ 90 25 51 05, immatriculée au RCCM SOUS LE N° TG-LOM 2014B625, prise la personne de **Monsieur GBEDJEHA Joseph**, son gérant, demeurant et domicilié audit siège ou étant et parlant à : Ne l'ayant pas retrouvé à l'adresse indiquée, nous avons procédé à l'assignation à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Grande Instance de Lomé et à l'insertion dans la presse Togo Matin conformément à l'article 18 du Code de Procédure Civile et de l'ordonnance N° 1151/2023 du 10 Avril 2023 signée par le Président du Tribunal de Grande Instance de Lomé.

-La Lettre de la **CORIS BANK INTERNATIONAL Togo SA**, en date du 14 Mars 2019, référencé 0248/2019/AJC/DRAJC/DG/CBI-TG, portant en objet: avis de clôture de compte et dont les termes suivent:

• Société HDW-Togo SARL, Lomé-Tokoin Hopital, Rue Logomé, 16 BP 440 Lomé-Togo, Tel 22 37 45 47/90 25 51 05-

• Messieurs,

Nous faisons suite à notre lettre en date du 22 Février 2019, par nous vous invitons à l'arrêté contradictoire du solde de votre compte N° 00037624101-62, et constatons que vous n'avez réservé aucune suite.

Nous vous informons que nous procédons ce jour, à la clôture juridique définitive de votre compte et rendons ainsi exigible la totalité de notre créance arrêtée à la somme de **CENT VINGT-CINQ MILLIONS SEPT CENT QUARANTE-TROIS MILLE SEPT CENT SOIXANTE-TREIZE(125.743.773) FCFA**.

Nous vous demandons en conséquence de nous couvrir de la totalité de notre créance dès réception de la présente.

A défaut, nous serons dans l'obligation d'entamer une procédure de recouvrement de notre créance dont les frais et honoraires seront à votre charge et s'ajouteront aux sommes dont vous êtes déjà redevables.

Par ailleurs, les pénalités prévues seront appliquées à vos engagements qui continuent à être productif d'intérêt au taux majorés de la taxe sur les activités financières (TAF) pour venir en accroissement du débit en compte au montant de ce solde par nos soins.

Les intérêts sont aussi arrêtés en intérêts au même titre que le principal de notre créance s'ils restent impayés pendant douze (12) mois.

A cet égard, à partir de ce jour, veuillez noter que vous ne pouvez plus disposer de nos caisses sauf à y opérer un versement tendant à l'apurement de notre créance et vous enjoignons à nous restituer sans délai tous nos moyens de paiement mis à votre disposition et dénonçons ce jour tout avis de prélèvement de toutes sortes domiciliés à nos caisses.

Vous souhaitant bonne réception, nous vous prions de recevoir, Messieurs nos salutations distinguées

Pour CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO

Le Directeur Général

Alassane KABORE

La présente notification est faite à toutes fins de droit ;

2

SOUS TOUTES RESERVES
A CE QUELLE N'EN IGNORE

Et je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé la lettre sus-énoncée ainsi que copie du présent exploit dont le coût est de _____ F CFA

[Signature]
L'HUISSIER
Monsieur Denis Anghy KPOKPO
Juge de Paix au Tribunal de Grande Instance de Lomé, TOGO



Société HDW-Togo SARL
Lomé- Tokoin Hopital
Rue Logomé, 16 BP 440 Lomé-Togo
Tel: 22 37 45 47/90 25 51 05

Lomé le 14 mars 2019

Nos réf : 0248/2019/AJC/DRAJC/DG/CBI-TG

Objet : Avis de clôture juridique de votre compte

Messieurs,

Nous faisons suite à notre lettre en date du 22 février 2019, par lequel nous vous invitons à l'arrêté contradictoire du solde de votre compte N° 00037624101-62, et constatons que vous n'avez réservé aucune suite.

Nous vous informons que nous procédons ce jour, à la clôture juridique définitive de votre compte et rendons ainsi exigible la totalité de notre créance arrêtée à la somme de **CENT VINGT CINQ MILLIONS SEPT CENT QUARANTE TROIS MILLE SEPT CENT SOIXANTE TREIZE (125 743 773) FCFA**.

Nous vous demandons en conséquence de nous couvrir de la totalité de notre créance dès réception de la présente.

A défaut, nous serons dans l'obligation d'entamer une procédure de recouvrement de notre créance dont les frais et honoraires seront à votre charge et s'ajouteront aux sommes dont vous êtes déjà redevables.

Par ailleurs, les pénalités prévues seront appliquées à vos engagements qui continuent à être productif d'intérêt au taux légal majorés de la taxe sur les activités financière (TAF) pour venir en accroissement du débit en compte au montant de ce solde par nos soins.

Les intérêts sont aussi arrêtés en intérêts au même titre que le principal de notre créance s'ils restent impayés pendant douze (12) mois.

A cet égard, à partir de ce jour, veuillez noter que vous ne pouvez plus disposer de nos caisses sauf à y opérer un versement tendant à l'apurement de notre créance et vous enjoignons à nous restituer sans délai tous nos moyens de paiement mis à votre disposition et dénonçons ce jour tout avis de prélèvement de toutes sortes domiciliés à nos caisses.

Vous souhaitant bonne réception, nous vous prions de recevoir, Messieurs, nos salutations distinguées.

Pour CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO

Le Directeur Général

Alassane KABORE

CORIS BANK INTERNATIONAL SA avec Conseil
d'Administration au Capital de 12 500 000 000 F CFA
RCCM : TG-LOM 2013 B 712
NF : 000210995
Code SWIFT : CORISGT

Boulevard du 13 Janvier, Quartier Senghor
01 BP4032 Lomé - Togo
Tél : (228) 22 20 82 82 - Fax : (228) 22 20 84 85
www.corisbank.tg
Site web : www.corisbank.tg

[Signature]
Alassane KABORE

3

Covid-19

Transition mondiale vers une gestion à long terme de la maladie !

La quinzième réunion du Comité d'urgence du Règlement sanitaire international (RSI) concernant la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (Covid-19) s'est tenue le jeudi 4 mai 2023 de 12 h à 17 h. Celle-ci a permis de faire plusieurs constats et recommandations dans le cadre de la gestion de la pandémie du coronavirus.

Au cours de la séance de délibérations, les membres du Comité ont souligné la tendance à la baisse des décès dus à la Covid-19, la baisse des hospitalisations et des admissions en unité de soins intensifs liées à la Covid-19, ainsi que les niveaux élevés d'immunité de la population contre le SARS-CoV-2. La position du Comité a évolué au cours des derniers mois. Tout en reconnaissant les incertitudes qui subsistent concernant l'évolution potentielle du SARS-CoV-2, il a indiqué qu'il était temps de passer à une gestion à long terme de la pandémie de Covid-19.

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus,

demeure élevé, les données montrent une réduction des risques pour la santé humaine principalement due à une immunité élevée de la population induite par l'infection, la vaccination ou les deux; une virulence constante des sous-lignées Omicron du SARS-CoV-2 actuellement en circulation par rapport aux sous-lignées Omicron précédemment en circulation; et l'amélioration de la prise en charge clinique des cas.

Ces facteurs ont contribué à une baisse significative à l'échelle mondiale du nombre hebdomadaire de décès, d'hospitalisations et d'admissions en unité de soins intensifs liés à la Covid-19 depuis le début de la pandémie. Bien que le SARS-CoV-2 continue

(une ou deux doses initiales recommandées selon le schéma vaccinal), bien que la couverture dans ces groupes prioritaires varie selon les régions. Le secrétariat de l'OMS a donné un aperçu de l'état d'avancement de l'intégration de la surveillance de la Covid-19 dans le Système mondial de surveillance de la grippe et de riposte et des possibilités de rationalisation de cette démarche. Les États continueront d'avoir accès aux vaccins et produits de diagnostic (à condition que les fabricants en poursuivent la production). Le mécanisme Covax continuera également à fournir des doses financées et un soutien à la livraison des produits tout au long de 2023 en fonction de la demande.

Cette continuité peut permettre une transition en douceur de l'autorisation d'utilisation d'urgence au titre du protocole EUL (protocole d'autorisation d'utilisation d'urgence) à la préqualification des vaccins et des produits de diagnostic. Étant donné que la grande majorité des traitements utilisés pour traiter la Covid-19 sont des médicaments déjà

et à caractère persistant qui ne constitue plus une urgence de santé publique de portée internationale (USPPI). Le directeur général de l'OMS a ainsi annoncé la publication du Plan stratégique de préparation et de riposte 2023-2025 pour lutter contre la Covid-19, conçu pour guider les pays dans leur transition vers une gestion à long terme de la maladie. Ce plan présente les mesures importantes que les pays doivent envisager dans cinq domaines : la surveillance collaborative, la protection de la population, des soins sûrs et évolutifs, l'accès aux mesures de lutte et la coordination des mesures d'urgence.

Les recommandations temporaires de l'OMS pour les États

Maintenir les acquis en matière de capacités nationales et se préparer aux événements futurs afin d'éviter l'apparition d'un cycle de panique et de négligence. Conformément aux orientations de l'OMS, les États Parties devraient mettre à jour leurs Plans de préparation aux pandémies dues aux agents pathogènes respiratoires en intégrant les enseignements tirés des examens a posteriori effectués à l'échelle nationale et infranationale. Les États Parties devraient continuer à rétablir les programmes de santé affectés par la pandémie de Covid-19.

Intégrer la vaccination contre la Covid-19 dans les programmes de vaccination tout au long de la vie. Les États Parties devraient poursuivre leurs efforts pour accroître la couverture vaccinale contre la Covid-19 de toutes les personnes appartenant

aux groupes hautement prioritaires avec les vaccins recommandés par l'OMS et continuer à remédier activement aux problèmes d'acceptation et de demande de vaccins avec les communautés.

Rassembler les informations provenant de diverses sources de données de surveillance des agents pathogènes respiratoires afin de mieux connaître la situation dans son ensemble ; Se préparer à l'autorisation des contre-mesures médicales dans les cadres réglementaires nationaux afin d'en assurer la disponibilité et l'approvisionnement à long terme.

Les États doivent aussi continuer à travailler avec les communautés et leurs dirigeants pour mettre en place des programmes de communication sur les risques et de mobilisation communautaire (RCCE) et de gestion de l'infodémie qui soient solides, résilients et inclusifs; et, continuer de lever les mesures sanitaires contre la Covid-19 dans le contexte des voyages internationaux, sur la base d'une évaluation des risques, et de ne pas exiger de preuve de vaccination contre la Covid-19 comme condition préalable aux voyages internationaux.

Enfin, les États doivent continuer de soutenir la recherche pour améliorer les vaccins qui réduisent la transmission et qui ont un vaste champ d'application ; pour comprendre l'ensemble du spectre, de l'incidence et de l'impact de l'affection post-Covid-19 et l'évolution du SARS-CoV-2 dans les populations immunodéprimées, et pour élaborer des parcours de soins intégrés pertinents.

Edem Dadzie



Prélèvement pour un test Covid-19

a noté que le nombre de décès et d'hospitalisations notifiés chaque semaine continuait de diminuer, mais s'est dit préoccupé par le fait que les rapports de surveillance adressés à l'OMS ont diminué de manière significative. Il a également affirmé que l'accès aux interventions vitales demeure inéquitable et que la lassitude face à la pandémie continue de croître. Bien que le risque évalué à l'échelle mondiale

d'évoluer, les variants actuellement en circulation ne semblent pas être associés à une sévérité accrue.

Le Comité a été informé par l'OMS que 13,3 milliards de doses de vaccins ont été administrées contre la Covid-19 dans le monde. Actuellement, 89 % des agents de santé et 82 % des adultes âgés de plus de 60 ans ont reçu une primovaccination complète

homologués pour d'autres indications qui ont été réaffectés à cette fin, l'arrêt de l'USPPI (Urgence de santé publique de portée internationale) ne devrait pas affecter leur statut réglementaire.

Le directeur général de l'OMS souscrit à l'avis du Comité concernant la pandémie actuelle de Covid-19. Il estime que la Covid-19 est maintenant un problème de santé établi

ACHETEZ & LISEZ désormais

TOGOMATIN

sur **MONKIOSK.com** ou sur le portail **Lome.com**

www.monkiosk.com www.alome.com

SOFIA

Expertise France lance un nouveau fonds dédié à la société civile

Dans le cadre du dispositif, de structuration de la société civile, Expertise France lance l'initiative Financement, impact et accompagnement (SOFIA).

L'objectif du dispositif SOFIA est d'appuyer les Organisations de la société civile (OSC) locales afin de favoriser leur participation active à la lutte contre les pandémies (VIH, tuberculose et paludisme), au renforcement des systèmes de santé (y compris communautaires), et à la lutte contre les inégalités de genre et pour les droits humains.

La subvention est comprise entre 5000 et 75 000 euros sur une période de 15 mois renouvelables 3 fois maximum (c'est-à-dire jusqu'à 5 ans d'appui au total). Cette subvention permet de couvrir les frais de fonctionnement, des

ressources humaines et des activités.

Les organisations bénéficieront dans un premier temps d'un diagnostic initial à la fois d'un point de vue organisationnel et dans le domaine opérationnel et technique (santé publique, maladies infectieuses, genre etc...). Il y aura aussi un renforcement des compétences et des capacités par l'intermédiaire d'assistances techniques sous diverses formes (expertise résidentielle, appui ponctuel ou perlé formations etc...). Les organisations sélectionnées seront accompagnées de manière

rapprochée par l'équipe du dispositif SOFIA pour la mise en œuvre de la subvention (notamment par les rapports et le suivi financier).

Le dispositif SOFIA s'adresse aux organisations de taille intermédiaires, actives sur les enjeux de lutte contre le VIH, le paludisme et la tuberculose et/ou pour le renforcement

dispositif, 5 pays de concentration sont éligibles : Bénin, Djibouti, Guinée, Tchad et Togo. D'autres pays francophones d'Afrique subsaharienne intégreront progressivement le dispositif à partir de 2024. Afin d'être éligibles, les organisations doivent répondre aux critères suivants : l'organisation candidate doit être

non lucratif ; Par ailleurs, il faut être une personne morale ayant son conseil d'administration, son Comité dirigeant et son siège enregistré dans un pays éligible. L'organisation doit avoir au moins 2 ans d'existence légale. Elle doit se composer d'au moins trois personnes (salariées et/ou bénévoles) ; et, disposer d'un budget annuel



des systèmes de santé et/ou l'accès des populations clés à la santé y compris en matière de Droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR).

Pour le lancement du

enregistrée et active dans un pays éligible au dispositif SOFIA : Bénin, Djibouti, Guinée, Tchad et Togo ; être une OSC, c'est-à-dire une organisation indépendante du gouvernement et à but

compris entre 50 000 et 250 000 € (total des dépenses 2021 comme indiqué dans le rapport financier global 2021 de l'organisation).

La rédaction

FESMA 2

Victoire Tomégah-Dogbé au parfum du déroulement

Clap de fin de la deuxième édition du Festival la marmite (FESMA), tenue du 26 avril au 9 mai 2023 à Lomé. Le Premier ministre du Togo, Victoire Tomégah-Dogbé, a reçu en audience mardi 09 mai 2023 à la primature, une délégation du comité d'organisation du FESMA. Le comité a fait le point de cette deuxième édition à la cheffe du gouvernement et par la même occasion recueilli ses conseils pour les prochaines éditions.



Comité FESMA et Victoire Tomégah-Dogbé

L'édition 2 du FESMA placée sous le thème : « Cuisine et ODD : repenser

la culture, le partage et la consommation des aliments », a mobilisé les

amoureux de l'art culinaire autour de la marmite. Il s'agit pour ce festival, de réunir le temps d'une semaine, amateurs, professionnels, officiels, institutionnels et le public, autour de la valorisation du patrimoine gastronomique africain. Il a également pour ambition d'informer, de rassembler, de fédérer autour des saveurs africaines, en faisant la promotion des produits

remercié le gouvernement pour l'accompagnement. Il s'est félicité du bon déroulement de cette manifestation culinaire qui a mobilisé plus d'une centaine d'exposants et des milliers de visiteurs.

« Cette année, on peut dire qu'on a une bonne partie de l'Afrique qui s'est présentée avec des mets différents. Tous les pays représentés ont eu à échanger des expériences, des mets

leurs collègues venus de l'Afrique de l'Ouest, Est et Centre », a déclaré Olivia de Souza Paass, marraine de l'événement au sortir de l'entrevue.

Lors du lancement de l'événement, le commissaire général du FESMA, Jean-Paul Agboh, s'est réjoui de la mobilisation des différents acteurs de la chaîne de valeur agricole africains autour de cette initiative avant de préciser le lien entre le FESMA et les ODD. « Le choix de jumeler cette édition aux Objectifs de développement durable, n'est pas anodin, car l'ODD 1 qui ambitionne d'éliminer la pauvreté et la faim dans le monde, veut offrir un cadre à la réflexion sur les nouveaux paradigmes à adopter ainsi que les mesures à mettre en œuvre afin de changer le système mondial d'alimentation et d'agriculture pour combattre la faim dans le monde. Le FESMA est donc un moyen de plus qui va dans le même sens que cet objectif de développement durable », avait expliqué Jean-Paul Agboh.

Attipoe Edem Kodjo

du terroir, expression de valeurs traditionnelles. Le comité d'organisation a

avec la participation des chefs cuisiniers togolais venus de France et de



CORIS MONEY
Simple et cool !

LA SOLUTION DE PAIEMENT MOBILE

- * **Transfert : 0 FCFA**
- * **Retrait :**
 - **Min : 100 FCFA**
 - **Max : 1%**

- Dépôt/Retrait d'argent**
- Abonnement TV/Internet**
- Paiement de factures**
- Transfert d'argent**
- Paiement de salaire**
- Rechargement de crédit téléphonique**



SIMPLE & COOL

Appelez votre Banque au 8283

Disponible gratuitement sur Google play App Store

www.corismoney.com

par